MORÉAC

Département du Morbihan
Arrondissement de Pontivy
Canton de Moréac
Commune de MORÉAC

ARRETÉ DU MAIRE
N° 2026-464

AUTORISANT L'OUVERTURE D'UN DÉBIT TEMPORAIRE

DÉBIT DE BOISSONS - 3ème catégorie

Le maire de MORÉAC

Vu le code général des collectivités territoriales, art L.2212.2 et 2 ;
Vu le code de la santé publique ;
Vu l'arrêté préfectoral portant réglementation de la police générale des débits de boissons ;
Vu la demande présentée le 4 septembre 2026 par Madame Le Clainche Isabelle, Secrétaire de l'association « Atout coeur », domicilié 6 Rue de Kérentrée à Moréac (56500).

ARRETE

Article 1er : Madame Le Clainche Isabelle est autorisée à ouvrir un débit de boissons temporaire de 3ème catégorie le vendredi 18 septembre 2026 de 19h30 à 1h30, à l'occasion d'un « Challenge Belotte » à la salle La Parenthèse de Moréac. À charge pour elle de se conformer à toutes les prescriptions des lois et règlements relatifs à la tenue et à la police des débits de boissons.

A MORÉAC, le 15 septembre 2026

Pour Le Maire,

MAIRIE DE MORÉAC (Morbihan)